

Rabat, le 21 Mars 2022

CIRCULAIRE N° 6302/214

OBJET : Garantie des métaux précieux.

- Liste des poinçons de maître agréés par l'Administration.

REFER : - Circulaire n° 5996/214 du 25/12/2019 relative aux modalités d'agrément et d'apposition du poinçon de maître.

- Circulaire n° 6199/214 du 20/05/2021.

Par circulaire visée en référence, le service a été informé des modalités d'agrément du poinçon de maître par cette Administration, permettant aux opérateurs du secteur de la bijouterie-joaillerie, d'apposer un signe distinctif sous forme d'un poinçon sur les ouvrages qu'ils produisent.

A présent, le service est informé que la liste des poinçons de maître agréés par l'administration objet de la circulaire n° 6199/214, également visée en référence, est complétée par l'ajout d'un opérateur remplissant les conditions requises, et ce, conformément à l'annexe ci-jointe.

Toute difficulté d'application sera signalée à l'Administration Centrale sous le timbre de la présente.


Le Directeur Général de l'Administration
des Douanes et Impôts Indirects
Nabyl LAKHDAR

SGIA/Diffusion/21-03-22/15h50

www.douane.gov.ma

شارع النخيل، حي الرياض - الرباط - المغرب • الهاتف: +212 537 71 78 00 / +212 537 57 90 00 • الرقم الإقتصادي: 080100 7000
الفاكس: +212 537 71 78 15/14

Avenue Annakhil Hay Riad - Rabat - Maroc • Tél. : +212 537 71 78 00 / +212 537 57 90 00 • N° Economique : 080100 7000
Fax : +212 537 71 78 14/15

Annexe à la circulaire n° 6302/214 du 21 Mars 2022

Nom/raison sociale du titulaire	Adresse	Numéro et date du certificat d'enregistrement de l'OMPIC ⁽¹⁾	Bureau de garantie de rattachement	Identifiant commun de l'entreprise (ICE)	Modèle du poinçon de maître agréé
ADDIHAMID Rachid et Said	N° 49, Rue 113, Hay Moulay Abdellah, Ain Chok Casablanca	N° 231407 du 26/08/2021	Casa-Garantie	000574783000083	 

(1) Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale.